

L'ambition métropolitaine de l'aire toulonnaise

Face au constat partagé de déficit de rayonnement national et européen de la métropole toulonnaise, les collectivités de l'aire du SCoT Provence Méditerranée, aux côtés de son syndicat mixte et du Conseil Général du Var, se sont mobilisées pour répondre à l'appel à coopération métropolitaine* lancé par la DIACT (Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires).

Depuis mi-2005, les collectivités se sont engagées dans l'élaboration de leur projet métropolitain, dans le cadre d'une démarche partenariale associant acteurs institutionnels et économiques.

Cette démarche de projet vise à identifier dans les domaines économique, urbain, universitaire, touristique, culturel et des déplacements, les projets accélérateurs d'un rayonnement métropolitain et d'une affirmation du rôle de la métropole toulonnaise sur l'arc méditerranéen.

L'ambition métropolitaine de l'aire toulonnaise se décline autour de plusieurs objectifs qui sont présentés ici de manière synthétique (et de façon plus détaillée dans le dossier de candidature de l'aire toulonnaise à l'appel à coopération métropolitaine).

*L'aire toulonnaise est lauréate depuis juillet 2005 de l'appel à projet « coopération métropolitaine » lancé par la DIACT en juin 2003, interpellant les grandes agglomérations françaises sur leur potentiel de rayonnement européen. Elle compte, aux côtés de l'aire métropolitaine marseillaise et de la conurbation azuréenne pour la région PACA, parmi les 15 territoires lauréats au niveau national.



L'aire toulonnaise, un positionnement stratégique au sein du Grand Delta du Rhône



Trois défis métropolitains pour l'aire toulonnaise

Premier défi : affirmer le rôle de la métropole toulonnaise dans l'arc méditerranéen

Une métropole émergente...

Avec près de 550 000 habitants et 180 000 emplois, la zone d'emploi de Toulon se situe sur le plan démographique parmi les dix premières agglomérations françaises. Elle constitue le troisième pôle urbain de la façade méditerranéenne (après Marseille et la conurbation azuréenne, mais devant Montpellier).

La densité d'espaces naturels et littoraux encore préservés constitue une spécificité forte du territoire et fonde largement sa forte attractivité touristique et résidentielle, mais la promesse d'une croissance démographique ne suffit pas.

... mais au rayonnement encore trop limité

Malgré cette importance démographique, le rayonnement de la métropole est encore trop limité. Au niveau européen, il est essentiellement fondé sur l'attractivité touristique. Le Pôle MER PACA, centré sur l'aire toulonnaise ne saurait constituer le seul point d'appui du rayonnement économique de l'aire toulonnaise. Les activités de Défense et les fonctions technopolitaines ont un rôle d'entraînement à jouer.

Cette faiblesse du rayonnement s'explique notamment par un important déficit universitaire, un rayonnement économique qui reste à conforter, un nombre limité d'équipements ou d'évènements porteurs de rayonnement international.

Le renforcement du rayonnement de la métropole toulonnaise impose de :

- renforcer les fonctions métropolitaines supérieures (notamment sur le plan économique) et l'offre d'équipements structurants afin que l'aire toulonnaise tienne pleinement sa place au sein du chapelet métropolitain de la façade méditerranéenne française et qu'elle affirme son rôle moteur pour le département du Var et la région PACA;
- transformer la proximité de Marseille et de Nice en atout, par la mise en réseau de certains projets et le développement de synergies économiques;
- valoriser l'équilibre existant entre grands espaces naturels et espaces urbanisés, qualité remarquable de la métropole toulonnaise dans l'arc latin.

Deuxième défi : organiser la cohérence d'un système urbain multipolaire

Un territoire multipolaire...

La métropole toulonnaise est organisée autour de quatre pôles majeurs : le centre de Toulon, le centre de Hyères, le « pôle Est » (l'espace économique, commercial et d'équipement Valgora-Grand Var-Université - Z.I. Toulon Est) et le pôle Ouest (l'espace d'activités économiques et commerciales de La-Seyne-Six-Fours-Ollioules prolongé par le centre-ville de La Seyne). Un réseau dense de pôles intermédiaires complète cette organisation multipolaire.

... mais d'importants déséquilibres

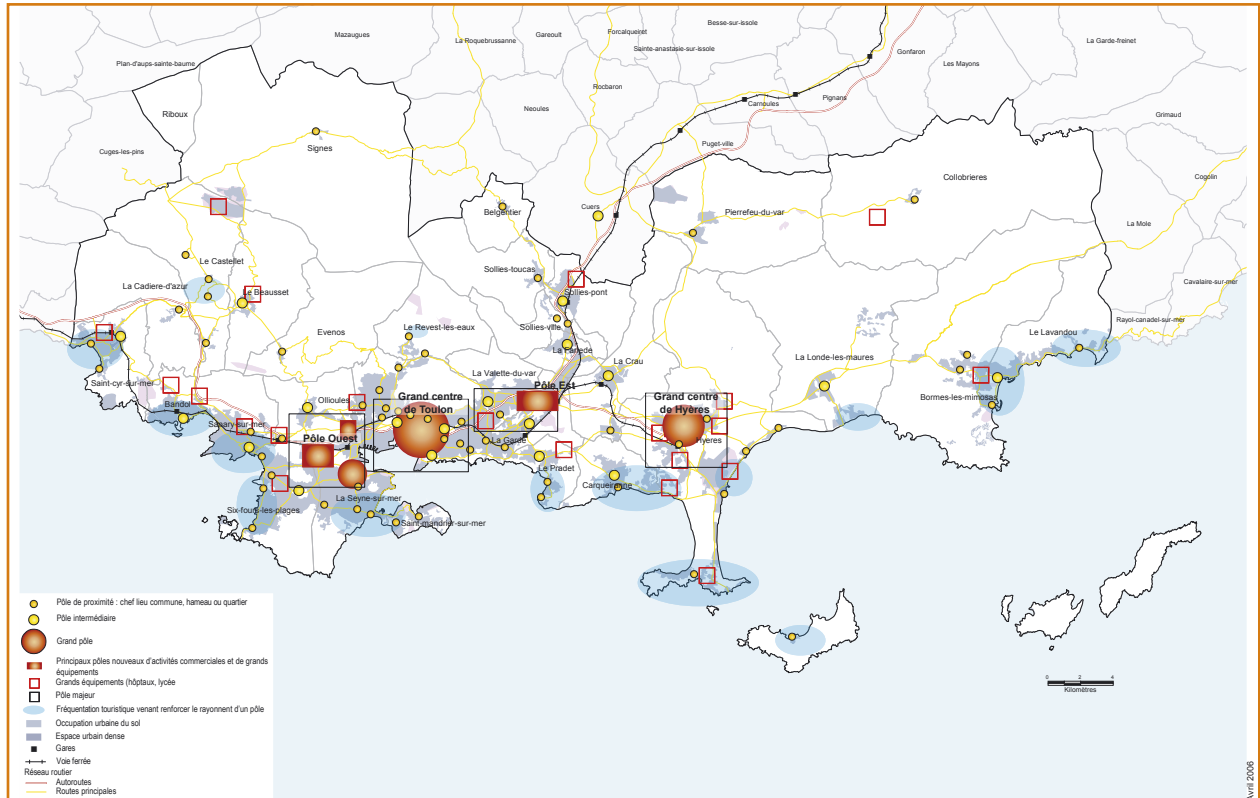
D'importants déséquilibres pénalisent la cohérence et le développement de l'aire toulonnaise, notamment : une forte dynamique de périurbanisation consommatrice d'espace, une production de logements insuffisante, un remplissage généralement peu maîtrisé des sites économiques civils, une affirmation encore trop faible des grands centres-villes de Toulon et de La Seyne-sur-Mer, des déplacements difficiles entre les pôles liés notamment à la faiblesse de l'offre en transport en commun et à une saturation du réseau routier.

La réduction de l'ensemble des déséquilibres urbains est l'un des défis majeurs posés au territoire. Il s'agit notamment de :

- maîtriser la croissance urbaine de la métropole en favorisant l'équilibre entre les différentes parties du territoire qui la composent;
- préserver les équilibres entre espaces urbanisés et naturels et offrir une qualité urbaine favorable au développement économique;
- assurer la cohésion sociale en réduisant les logiques ségrégatives en cours;
- conserver un cadre de vie attrayant pour l'ensemble des acteurs de la métropole.

A travers le SCoT, l'ensemble des collectivités est déjà mobilisé pour assurer la réalisation de ces objectifs.

Les pôles attractifs de l'aire toulonnaise - Un territoire multipolaire



juin 2006

Troisième défi : conforter l'émergence d'une gouvernance métropolitaine

Depuis 2001, l'aire toulonnaise est engagée dans une nouvelle dynamique de gouvernance territoriale. La création de la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée poursuit le mouvement d'organisation de l'aire urbaine en intercommunalités engagé dans les années 1990, avec la création des communautés de communes Sud-Sainte-Baume et Vallée du Gapeau. 2003 marque un nouveau tournant avec la création du Syndicat mixte du SCoT Provence Méditerranée et la création de l'Agence d'urbanisme de l'Aire Toulonnaise. Par ailleurs, l'espace de La Rade de Toulon, au cœur de la métropole, fait l'objet d'une démarche de projet spécifique avec la mise en place d'un Conseil de la Rade.

Les mutations importantes du secteur de la Défense et la série de chocs industriels observée dans les années 1990 a favorisé un renforcement du dialogue entre acteurs de la Défense, collectivités locales et acteurs économiques. Par ailleurs, nombre d'entre eux se sont mobilisés pour conforter et diversifier le potentiel d'innovation technologique du territoire.

L'émergence d'une dynamique de gouvernance publique, le dialogue renforcé entre les acteurs de la Défense et le territoire comme la forte mobilisation des acteurs économiques constituent autant d'atouts à valoriser pour relever le défi de la gouvernance métropolitaine.

Précisément, il s'agit de :

- poursuivre le dialogue et la coopération entre tous les acteurs locaux (collectivités mais aussi acteurs de la société civile) ;
- permettre une plus grande implication de l'ensemble de la population ;
- développer la coopération avec les territoires voisins ou plus lointains (coopération régionale, nationale voire internationale) ;
- mettre en place les conditions du « passage à l'acte » : passer de la construction d'espaces de dialogue à la mise en œuvre opérationnelle de projets partagés.

L'ambition métropolitaine de l'aire toulonnaise

5 axes, 18 objectifs

1/ Conforter le rôle économique européen et méditerranéen de la métropole toulonnaise

Conforter l'effet de levier métropolitain des activités de défense

Les activités de défense s'organisent autour d'axes porteurs de retombées technologiques et industrielles importantes au plan national et européen. Le projet métropolitain prendra appui sur ce potentiel pour pérenniser durablement le développement de la Base Navale et des sites, industries et technologies associées.

Devenir le pôle de référence européen et méditerranéen pour l'industrie et la recherche civile et de défense liées à la mer

Les collectivités locales et les acteurs économiques souhaitent intensifier leurs efforts pour faire de la métropole un territoire de référence en Europe dans le domaine de l'industrie et de la recherche liées à la mer. Il s'agit de mettre en œuvre une politique économique spécifique en accompagnant le développement du pôle de compétitivité Mer PACA par une offre territoriale adaptée : sites d'activités, immobilier d'entreprise, offre de formation supérieure, veille économique....

Positionner l'aire métropolitaine au sein des autres réseaux de compétitivité économique en PACA

L'aire métropolitaine doit se positionner au sein des autres réseaux de compétitivité économique en PACA. Elle offre des points d'appui pour les filières d'excellence qui participent au rayonnement économique international de la région (optique-photonique, micro-électronique, aéronautique, biotechnologies, gestion des risques, énergies renouvelables, nautisme...).

Soutenir le développement des filières agricoles à forte valeur ajoutée et des activités associées

Deux filières agricoles à forte valeur ajoutée représentent un enjeu fort pour la métropole toulonnaise : la viticulture et l'horticulture. Un soutien est nécessaire autant sur le plan économique que sur le plan spatial.

2/ Affirmer le rayonnement universitaire et scientifique de la métropole

Doubler l'effectif universitaire

Dans le prolongement du schéma de développement universitaire en cours, les acteurs locaux souhaitent donner à l'aire toulonnaise un rayonnement universitaire à la mesure de son importance démographique, en vue de doubler l'effectif universitaire d'ici 2020. Cela passe par un élargissement et une diversification de l'offre de formation autour de filières « généralistes » et spécialisées, en lien avec les domaines d'excellence économique.

Affirmer le rayonnement international de l'Université, notamment au travers des sciences de la mer

L'Université du Sud Toulon Var souhaite conforter son rayonnement sur le plan européen autour des sciences de la mer. Son implication dans le pôle compétitivité MER PACA constitue une opportunité pour affirmer son rôle dans ce domaine aux côtés d'acteurs nationaux et régionaux.

Renforcer les filières de formation et de recherche liées à la santé

Bénéficiant d'un réseau d'équipements de santé performant, les acteurs de la métropole souhaitent renforcer les filières de formation et de recherche liées à la santé. La perspective est, à terme, de bénéficier d'une filière complète de formation en accueillant notamment une UFR de médecine et de pharmacie et toute autre spécialité complémentaire.



3/ Conforter l'attractivité touristique et culturelle européenne

Diversifier et pérenniser l'attractivité touristique de l'aire toulonnaise

L'élaboration du projet métropolitain permettra d'identifier les marges de progression et de renouvellement de l'attractivité touristique, notamment autour d'une stratégie de diversification vers des créneaux à forte valeur ajoutée (tourisme d'affaires et de congrès, « haute plaisance », croisières) et d'axes novateurs porteurs d'image (tourisme urbain dans la Rade de Toulon, tourisme sportif autour des sports extrêmes nautiques,...)

Devenir un territoire de référence en Europe et en Méditerranée pour la recherche et la connaissance liées au tourisme littoral

La métropole toulonnaise souhaite tirer parti de sa forte attractivité touristique et de son savoir-faire en matière de gestion et valorisation touristique de ses sites naturels majeurs (parc national de Port Cros, projet des Salins d'Hyères,...) pour devenir un territoire de référence pour le développement du tourisme durable en milieu littoral et urbanisé.

Consolider le développement culturel et de grands événements

Si certains événements ont une dimension internationale, le rayonnement culturel de la métropole doit être renforcé par le développement de l'offre culturelle à destination des habitants de la métropole et l'accueil d'événements culturels phares de dimension européenne et méditerranéenne.

4/ Créer un réseau de transports collectifs métropolitains et conforter la grande accessibilité de l'aire toulonnaise

Créer un réseau de transports collectifs métropolitains articulé vers les territoires voisins

Les réflexions du SCoT Provence Méditerranée et les études prospectives en matière de déplacements soulignent le nécessaire développement d'un réseau de transports collectifs métropolitains (au regard des difficultés actuelles et des perspectives de saturation du trafic).

Le réseau pourra s'appuyer sur l'infrastructure ferroviaire, le projet de tramway de TPM, le développement des lignes d'autocar cadencées, l'intégration de parkings relais... Il devra se connecter aux réseaux de l'aire marseillaise et du Département du Var.

Valoriser la future LGV PACA comme outil de positionnement métropolitain

La métropole soutient pleinement le projet de Ligne Grande Vitesse PACA qui permettra de relier les métropoles de la façade méditerranéenne entre elles. Le projet métropolitain intègre dans sa démarche la valorisation de la future LGV PACA comme outil de positionnement métropolitain.

Développer le Port et l'Aéroport en complémentarité avec Marseille et Nice

L'aéroport de Toulon Hyères, comme le Port de Toulon, focalisent le développement de leur activité sur des « niches » (liaisons à bas coût, trafic ferry vers la Corse, trafic *roll in-roll off* et autoroutes de la mer...). Le projet métropolitain a pour objectif d'affiner la stratégie permettant de conforter ces niches.

5/ Maîtriser le développement et assurer la cohésion d'une métropole attractive

Structurer le cœur urbain de la métropole

Le cœur attractif de la métropole va connaître d'importantes mutations. En lien étroit avec les futures orientations du SCoT, le projet métropolitain permettra de conforter le développement et la cohésion du cœur attractif de la métropole :

- en organisant un réseau de pôles autour du tramway et du réseau ferroviaire.
- en valorisant les potentiels d'extension et de renouvellement urbain d'un ensemble de sites stratégiques,
- en privilégiant une localisation des équipements structurants dans ces espaces.

Appuyer le développement des pôles urbains intermédiaires

L'organisation multipolaire de la métropole doit être confortée en résorbant le décalage qui s'est parfois creusé entre le niveau d'équipement et le développement démographique.

Elle devra faciliter les liaisons entre les pôles grâce à un réseau de transports collectifs métropolitain.

Cela implique de renforcer l'offre d'équipements en dehors du cœur attractif métropolitain (lycées, antennes santé...) et de conforter l'armature urbaine des communes.

Organiser une politique de l'habitat en cohérence avec les ambitions métropolitaines

Le projet métropolitain encouragera les acteurs publics locaux dans la réalisation et la mise en oeuvre de politiques locales de l'habitat (dont le Programme Local de l'Habitat de Toulon Provence Méditerranée) notamment autour de deux principes forts : la prise en compte de publics-cible (familles, jeunes actifs, ménages modestes, étudiants) et la définition d'un réseau de sites pour le développement de l'habitat, plus particulièrement au sein de Toulon Provence Méditerranée.

Développer un réseau de sites d'excellence dans le cadre d'une stratégie économique métropolitaine

Dans l'aire toulonnaise, un certain nombre de sites civils et militaires sont porteurs d'une dynamique d'excellence économique (Brégailion, l'Arsenal, Le Mourillon, Signes, la Zone Industrielle de Toulon Est...). L'élaboration du projet métropolitain soutiendra une collaboration entre les collectivités locales et les acteurs économiques pour organiser le développement de ces sites et la création de nouveaux (vocations, investissements à réaliser,...) dans le cadre d'une stratégie économique d'ensemble.

Mettre en œuvre une stratégie foncière métropolitaine

La faible maîtrise des marchés fonciers pénalise le développement économique et les marchés du logement. Dans le prolongement de la démarche du SCoT Provence Méditerranée, les acteurs locaux doivent s'organiser pour élaborer une stratégie foncière permettant de traduire les objectifs du projet métropolitain en plan d'intervention foncière. Celui-ci spécifiera dans chacun des domaines les besoins, les potentiels ainsi que les modes d'intervention opérationnels.

Le dispositif pour élaborer le projet métropolitain

Le pilotage politique et technique

L'Agence d'urbanisme de l'aire toulonnaise assure pour le compte des collectivités de l'aire du SCoT Provence Méditerranée la réalisation des travaux liés à l'élaboration du projet métropolitain (études, animation partenariale, groupes de travail, etc).

Ces travaux sont conduits sous l'égide du **comité directeur métropolitain**, instance technique qui se réunit une fois par trimestre.

Le **comité de pilotage métropolitain** assure le pilotage politique du projet métropolitain.

Le **conseil de développement** de Toulon Provence Méditerranée, dont la représentativité a été élargie à l'échelle de l'aire du SCoT, est l'instance d'association de la société civile.

Les chantiers de réflexion

Pour concrétiser leurs ambitions métropolitaines, les collectivités de l'aire du SCoT Provence Méditerranée ont défini un programme de travail ambitieux articulé autour de sept axes.

Chantier 1 – Le développement et l'aménagement de la Rade de Toulon, coeur métropolitain

L'AUDat est engagée dans la réalisation d'un schéma-programme d'aménagement et de développement de la Rade qui esquisse les contours d'un «Grand Projet Rade», porteur d'une ambition renouvelée sur cet espace levier du développement et du rayonnement de la métropole.

Chantier 2 – L'accompagnement territorial du Pôle MER PACA et des filières dites « technopolitaines »

Un dispositif de travail partenarial entre l'AUDat, l'association Toulon Var Technologies, le Pôle MER PACA et Toulon Provence Méditerranée est mis en place pour identifier les besoins de foncier, d'immobilier et de services des filières technopolitaines et proposer des scénarii spatiaux d'accueil des activités liées.

Ce travail s'appuie notamment sur une enquête auprès d'un échantillon d'entreprises et des principaux acteurs de la recherche scientifique.

Chantier 3 – L'attractivité touristique

L'objectif est de formuler des propositions pour renouveler le projet touristique de l'aire toulonnaise :

- en prolongeant les réflexions engagées par le Conseil Général du Var dans le cadre de l'élaboration du nouveau schéma départemental de développement touristique,
- en élaborant des propositions d'actions ciblées sur ce qui pourrait constituer des « pôles » d'excellence touristique, porteurs de rayonnement : la Rade de Toulon, un pôle culturel autour des instruments à vent, un pôle d'excellence autour des sports extrêmes nautiques...

Chantier 4 – Les déplacements métropolitains et les déplacements inter-cités

Concernant les déplacements métropolitains, dans le prolongement des réflexions du SCoT Provence Méditerranée, le projet métropolitain proposera un schéma de développement des transports collectifs dans l'aire toulonnaise. Concernant les déplacements inter-cités, il s'agit de fédérer les trois grandes métropoles de PACA autour d'une position commune sur l'amélioration des dessertes entre les grands pôles urbains de la façade littorale.

Chantier 5 – Le développement universitaire

Dans un premier temps, il s'agit de construire un document de référence commun sur le positionnement et le rayonnement actuel et possible de l'Université au-delà de 2012 au travers d'un travail d'analyse et de prospective. Dans un second temps, une démarche d'animation partenariale (Toulon Provence Méditerranée, Rectorat, Université, grandes écoles,...) devrait permettre de définir des orientations communes pour le développement de l'offre d'enseignement supérieur dans la métropole.

Chantier 6 – Le développement culturel

La réflexion est articulée autour de trois chantiers :

- un diagnostic de l'offre culturelle à l'échelle de l'aire toulonnaise,
- la réalisation d'un atlas culturel (vers une mise en ligne internet),
- une réflexion ciblée sur des axes porteurs de rayonnement culturel

Chantier 7 : image et identité de l'aire toulonnaise

Une étude sur l'image de l'aire toulonnaise au travers des médias devrait permettre d'évaluer et de caractériser le rayonnement de notre territoire.

Elle sera accompagnée d'une réflexion sur l'identité du territoire.

L'ensemble de ces travaux sera conduit sur la période 2005-2007. Il doit aboutir à la formalisation d'un document d'orientations stratégiques, intitulé le projet métropolitain, ainsi qu'à sa traduction en un programme d'actions, contractualisable dans le cadre du futur contrat de projet Etat-Région 2007-2012.

AUDat

Parc Technopôle Var Matin
293 Route de la Seyne-sur-Mer 83190 OLLIOULES
Tel. 04 94 62 20 71 - Fax 04 94 62 11 57

audat@wanadoo.fr

Les publications de l'Agence d'Urbanisme de l'Aire Toulonnaise

Président AUDAT : Robert Beneventi

Directeur de la publication : Daniel Droz-Vincent

Rédaction : Cécile Mezger

Mise en page : Lydia Pascual

Impression : Hémisud

